

## 34<sup>e</sup> Vente d'art de bienfaisance des fêtes

Campus du marché By : 22 novembre au 9 décembre 2018

Vernissage : jeudi 22 novembre de 17 h à 20 h

### Critères de présentation :

La vente d'art de bienfaisance des fêtes est ouverte à tous les membres actifs et en règle de l'École d'art d'Ottawa. Cette année, l'ÉAO présentera une vente de bienfaisance des fêtes au campus du marché By seulement.

### Dates de présentation des œuvres :

Campus du marché By : vendredi 16 novembre et samedi 17 novembre 2018, entre 10 h et 15 h.

### Frais de soumission et exigences d'exposition :

- Les frais de soumission sont de 10 \$ non remboursables à payer (argent comptant seulement) lors de la soumission.
- Tous les participants doivent offrir un minimum de trois heures de leur temps pour des séances en galerie. Les participants sont également encouragés à s'inscrire pour aider à l'installation d'œuvres d'art le **mardi 20 novembre de 9:30 h à 15 h**. Nous avons aussi besoin de deux ou trois personnes pour aider au démontage le 10 décembre de 9 h à 12 h.
- Le rôle de l'artiste pendant cette séance est d'assurer la sécurité des œuvres dans la galerie, de répondre le mieux possible aux questions, et d'aider les acheteurs potentiels. Veuillez consulter le feuillet de renseignements sur les séances en galerie qui vous sera remis en galerie.

### Exigences relatives aux œuvres :

- Au moment de la présentation, toutes les œuvres, y compris les toiles, doivent être munies d'un fil pour l'accrochage et doivent être prêtes pour l'accrochage ou l'installation. Assurez-vous d'avoir un cadre bien solide, stable et présentable. Les œuvres mal encadrées ou mal présentées ne seront pas acceptées pour la vente. L'ÉAO se réserve le droit de refuser les œuvres inappropriées ou offensantes.
- Directives pour les œuvres d'art installées au mur : Chaque artiste peut soumettre jusqu'à 3 œuvres. Les dimensions combinées des œuvres soumises doivent entrer sur un espace mural de 30 po x 30 po. Lorsqu'une œuvre est vendue, l'artiste sera contacté et devra amener une pièce de remplacement.
- Il y a un nombre limité de piédestaux disponibles pour les œuvres tridimensionnelles. Si l'accrochage d'une œuvre nécessite des arrangements spéciaux pour l'exposition (par exemple, s'il faut la suspendre au plafond), on demandera à l'artiste d'aider pendant l'installation.
- Les personnes soumettant des bijoux doivent fournir leur propre système de présentation sécurisé, une petite table et être disponibles pour la mise en place de

leurs bijoux le jour de l'installation.

- Le prix de vente des œuvres ne doit pas dépasser 500 \$.
- Toutes les œuvres présentées doivent être mises en vente. Les œuvres de remplacement doivent avoir les mêmes dimensions que les œuvres vendues.
- **ÉCRIVEZ CLAIEMENT!** Veuillez-vous assurer que l'information pour l'étiquette (Titre de l'œuvre, nom de l'artiste, technique, dimensions, année à laquelle l'œuvre a été complétée, et prix) est clairement indiquée sur le formulaire de soumission et au dos de chaque œuvre d'art puisqu'on ne vous contactera pas pour obtenir des clarifications. L'information fournie sera transférée sur une étiquette finale pour la vente.

- **Chaque œuvre doit être signée par l'artiste.**

### **Exigences de l'ÉAO :**

- L'ÉAO prendra une commission de 35 % sur chaque vente pour sa collecte de fonds.
- Vous devez venir chercher les œuvres non vendues aux dates suivantes:

**Lundi 10 décembre 2018: entre 9 h et 21 h**

**Mardi 11 décembre 2018: entre 9 h et 21 h**

Mercredi 12 décembre 2018: **galerie fermée**

L'ÉAO n'emballera pas les œuvres non vendues aux fins de transport. Les artistes doivent apporter le matériel d'emballage nécessaire au moment de reprendre leurs œuvres. Si vous êtes dans l'impossibilité de récupérer vos œuvres, vous devez prendre des dispositions pour qu'une autre personne vienne les chercher à votre place. L'ÉAO ne peut pas stocker d'œuvres d'art pendant les vacances. Des frais d'entreposage seront ajoutés si les œuvres non vendues ne sont pas récupérées aux dates indiquées.

- Les chèques pour les œuvres vendues seront préparés au cours des deux premières semaines de janvier 2019.

### **Pour plus d'information, contactez :**

**Campus du centre-ville :** Cathy Brake, 613-241-7471 poste 27 ou à l'adresse [boutique@artottawa.ca](mailto:boutique@artottawa.ca)